Mémoire Consernant Les faits qui ont donné lieu a la disgrace de Dubuisson.

ayant servi quatre années en canada sous les ordres de Mgr. Le marquis de L'Evis, en qualité d'ayde major, dans les hopitaux du dit lieu, étant de retour, jai été envoyé, à l'hopital militaire de Rocroy, a la fin de 1761. ou jai resté quatre années, et au paravant la fin des dittes, Mr. Degangolf commissaire de l'hopital de meziere eut occasion de me connoitre, et en même tems, les operations que j'avois fait dans le susdit hopital, et dans le public, ce qui lui donna occasion de me demender au bureau, pour me faire passer à l'hopital de meziere, ce qui lui fus accordé, de sorte qu'à la fin de 1765, ju ordre de me joindre, d'abord, je fut chargé de faire toutes les operations qui ce trouverois a faire dans ledit hopital, ce que jai fait, pendans 14. a 15. mois, avec l'aplaudissemt; non seulement du Sr. marchand, chirurgien major dudit hopital, mais des chirurgiens majors des troupes, qui étoient pour lors en garnison a Charleville et meziere, ce ~~la~~ travaile a commencé à donner de l'ombrage, au Sr. marchand, et au commencement de la seconde année Mr. gangolf, me proposá, de donner ma demission, en faveur d'un quelqu'un qu'il protégoit, que moyenne ce il me feroit donner quatre mille livres, et comme j'etois fort considerez a Rocroy, que je pourois y retourner, je lui dic, que je le voulois bien, mais au paravant, j'en voulois avoir, le consentement de Mr. Dechenodin Mr. gangolf, me dic qu'il en faisoit son affaire, malgrei ce, jai ecrit, et la reponce, fut, que je me donne de garde d'aquiesser a cette accomodement, et que si le Ministre en étoit informé qu'il ne voudroit pas de bien a mr gangolf, quelque tems

ARC 32 d-4 n 913
ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE BIBLIOTHÈQUE

a prés, jl fut a versaille, mais étant de retour, jl me blama fort d'avoir écrit, que lui ayant demendé le fait quil lavoit nié, que Sela Etoit Suposé de ma part, indigné d'une telle imposture, je lui die, quil avoit fait vne action, qui étoit indigne d'un honête homme, me faisant passer, pour vn imposteur, n'ayant point de temoins, jen'ai pû en prendre acte.

quelque tems apres Mr. Defumeron Commissaire ordonnateur à tombé malade, d'un mal degorge, Le Sr. marchand chirurgien ordinaire, le traitoit, je fus le voir par devoir, et cela cinq jours auparavant Sa mort, ayant examiné Sa situation, je reconnu, quil y avoit absces entre les eosage, et la trancheé artere, ~~reconnu~~ pour lors le Sr. marchand, le Sieur pierre Son medecin, et le Sr Kaique chirurgien major, du régiment, qui étoit pour lors a meziere, tous présent, je les priez de passer avec moy, dant vne autre chambre, pour lors je leurs dis, que cequi formoit, a Mr. fumeron la difficulté de respirer, et celle de ne pouvoir avaller aucuns alliment, que ayant absces entre les eosage et la trancheé artere, ce dépôt pressoit l'un et l'autre, que pour l'en débarasser, jl falloit de toute nécessité en faire ouverture, que si ses mrs voulois, que j'en ferois l'operation en leurs présence, que j'étois Sur quil n'en résulteroit aucuns accidant, que j'avois reussi à plusieurs en pareille occasion, ses mrs ne furent point de mon avis, deux jours âpres, jeu occasion de voir mr. De ramsau, qui me demenda si j'avois été voir Mr. Defumeron, je lui die que j'avois eu cette honneur, je lui die cequil en étoit, et ce, que j'avois proposé, que je pensois quon le laisseroit perir faute de ce. Cequi est arrivé cinq jours aprés, Sur les onze heure du matin, ses mrs l'ont ouvert Sans m'y appeler, mais me trouvant

le lendemain matin ala visite de l'hopital avec le Sieur marchand, jelui demendé la cause mortelle de Mr. Desfumeron, jl m'avoüa, qu'ils avoient trouvé l'abcès tels que je l'avois dit, mais que l'hoperation auroit été inutille, en ce que jls avoient trouvé l'os ÿ oide noirçi, un tel aveu, fit que je lui die, qu'il me paroissoit, que sa connoissance étoit fort bornée,

Le public informé des faits, á fort criéz, apres ses messieurs, ce qui á ogmenté leurs haines, et par les suites voyant nombre, d'accidens árivér aux malades, par l'ignorance du dit marchand, et aprés en avoir plusieurs fois fait mes remontrances aux superieurs, et n'y tenant point la main, jeme suis cru obligé, d'en avertir Le ministre, ce qui á fait, que jelui aÿ écrit dans le tems les faits, tels que je les connoissois.

j'aurois pensé, que pour en faire les informations, on se seroit servis de quelque personne, désinterressée, mais non, l'on c'est servi de monsieur Degangolf, qui étoit devenû, mon ennemie depuis, les Evenement cÿ dessus.)

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE BIBLIOTHEQUE

Mémoire